



RÉGION ACADÉMIQUE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Fiche de poste

IEN chargé de l'enseignement de la langue et de la culture corses - IEN de la circonscription de Corte

Type d'emploi : Poste ouvert aux Inspecteurs de l'éducation nationale bilingues (français – corse) ou, faute de candidatures, aux Conseillers pédagogiques habilités bilingues.

Lieu d'exercice : Le poste est implanté à la circonscription de Corte. Il requiert une mobilité sur l'ensemble du territoire académique.

Date de prise de fonction : 1^{er} septembre 2020

Conditions de nomination : Pour les Conseillers pédagogiques, la nomination se fait à titre provisoire sur une poste de faisant fonction pour une période allant jusqu'au 31 août 2021.

Conditions de rémunération : Les IEN faisant fonction perçoivent des indemnités en complément de leur salaire : indemnité (0023) : 268.40 euros et indemnité des IEN (1582) : 681,50 euros.

Cadre réglementaire : circulaire n° 2015-207 du 11-12-2015 relatif aux missions des IEN

► Description des missions :

Mission liée aux fonctions d'IEN chargé de l'enseignement de la langue et de la culture corses :

L'IEN chargé de l'enseignement de la langue et de la culture corses (IEN « LCC ») exerce une mission de coordination, d'expertise et de conseil auprès de la Rectrice et des deux IA-DASEN.

Cette mission d'envergure académique le conduit à intégrer plusieurs instances de pilotage internes comme le groupe de pilotage académique de la langue corse, le Conseil académique territorial, ou des instances de discussion élargies.

Cette mission le conduit à opérer de fréquentes visites de classe, en concertation avec les IEN de circonscription, afin de constituer un véritable observatoire des pratiques pédagogiques.

Identification des tâches essentielles dans le pilotage, l'expertise et le conseil :

- Mettre à jour et suivre le tableau de bord académique de l'enseignement bilingue et extensif à l'école primaire ;
- Mettre à jour et suivre le tableau de bord académique de l'enseignement LVE à l'école primaire ;
- Proposer des améliorations à la lettre-cadre annuelle de la Rectrice, fixant l'organisation et les objectifs de l'enseignement de la langue corse et en langue corse dans le premier degré ;
- Piloter et coordonner des actions de formation continue des professeurs des écoles pour l'enseignement de la langue corse et en langue corse (DNL) en filière standard ou en filière bilingue ;
- Piloter et coordonner des actions de formation continue pour l'enseignement d'une LVE ;
- Piloter et coordonner les actions d'habilitation LCC et de certification CLES ;
- Piloter et coordonner la conception des évaluations académiques pour le premier degré et exploiter ces évaluations pour rétroagir ;
- Suivre et évaluer les projets d'enseignement bilingue expérimentaux en concertation avec le collège des IEN (classes maternelles dites « immersives », etc.) ;

- Animer le collège académique des conseillers pédagogiques (CPC LCC, CPD LCC, CPC référents) en concertation avec le collège des IEN, pour l'amélioration de la pédagogie et de la formation en enseignement bilingue ;
- Piloter et enrichir le site de ressources académique ECOLIA ;
- Apporter son expertise au sein du jury du CRPE (concours spécifiques langue régionale) ;
- Apporter son expertise, établir des liens de coopération avec l'INSPE et CANOPE.

Mission liée aux fonctions d'IEN de circonscription :

L'IEN en charge de la circonscription de CORTE est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN de Haute-Corse. Il exerce sa fonction dans les 10 écoles élémentaires et maternelles publiques de la circonscription dont il assure le pilotage global. Il est le premier interlocuteur des personnels enseignants, des directeurs d'école et des usagers. Il est aussi un interlocuteur privilégié des maires et des représentants des institutions publiques dans la circonscription. Il intègre le conseil d'IEN de Haute-Corse et le conseil académique des IEN.

Identification des tâches essentielles dans l'inspection, l'évaluation et l'accompagnement des personnels :

- Inspecter les enseignants de l'ensemble des écoles publiques de la circonscription dans le cadre des rendez-vous de carrière (PPCR) ;
- Animer les équipes et proposer la formation continue des enseignants et des directeurs ;
- Elaborer et mettre en œuvre des priorités éducatives fixées par les orientations nationales et académiques ;
- Suivre les projets d'écoles, la scolarité et l'évaluation des élèves ;
- Promouvoir et suivre les actions pédagogiques innovantes ;
- Gérer les besoins de remplacement.

Identification des tâches essentielles dans l'expertise et le conseil :

- Mettre à jour et suivre le tableau de bord de circonscription ; analyse des besoins, suivi des enquêtes ;
- Préparer et suivre les opérations de carte scolaire de la circonscription ;
- Représenter l'IA-DASEN dans différentes instances ;
- Participer aux groupes de travail départementaux et académiques.

► Profil recherché :

Un Inspecteur de l'éducation nationale parfaitement bilingue (français, corse)

Un Conseiller pédagogique parfaitement bilingue admissible au concours d'IEN ou ayant suivi la préparation au concours d'IEN ou ayant déjà fait fonction d'IEN

Un Conseiller pédagogique parfaitement bilingue ayant exercé auprès d'un IEN et ayant l'expérience approfondie du pilotage en circonscription

► Compétences et qualités requises :

- Haute expertise dans les enjeux de l'enseignement bilingue et dans la connaissance de la langue et de la culture corses
- Haute expertise pédagogique, expérience du conseil et de la formation
- Excellente connaissance du système éducatif et de ses défis actuels
- Qualités relationnelles avérées
- Capacité à travailler en équipe et à piloter une équipe
- Sens des relations avec les partenaires (collectivités, parents, représentants des personnels) ; sens politique
- Disponibilité, réactivité

► Le dossier de candidature constitué d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination doit parvenir par la voie hiérarchique au plus tard le 17 juillet 2020 à : ce.recteur@ac-corse.fr et drh@ac-corse.fr